

Journées d'études
30 et 31 janvier 2020

**SITUATIONS PRÉOCCUPANTES
ET PROBLÉMATIQUES
DE SIGNALEMENT LIÉES
À LA SANTÉ ET AUX SOINS**

*Aspects préventifs, responsabilités
et bonnes pratiques*

En partenariat avec



Direction
du développement
et de l'offre de service

Comité Technique Médical



SITUATIONS PRÉOCCUPANTES ET PROBLÉMATIQUES DE SIGNALEMENT LIÉES À LA SANTÉ ET AUX SOINS

Aspects préventifs, responsabilités et bonnes pratiques

Dans le cadre des accueils et accompagnements médico-sociaux proposés en établissement comme à domicile, de nombreuses situations préoccupantes et événements indésirables sont en lien avec la santé des personnes accompagnées et/ou associés aux soins¹ : erreur dans le circuit du médicament, violence physique ou psychologique, mises en danger liées à des refus de soins ou à des comportements à risque, non-respect des droits de la personne soignée, risque d'emprise sectaire, etc.

Face à ces situations très diversifiées dans leur nature, leur contexte et leurs conséquences qui engagent des processus de résolution divers et parfois divergents :

- Comment repérer parmi les événements indésirables ceux qui doivent être considérés comme graves et dans quel cadre juridique ou administratif ? Comment identifier les situations qui doivent faire l'objet d'un signalement, ou d'une demande de mesure de protection juridique ?
- Quelles sont les responsabilités personnelles et professionnelles engagées en tant qu'encadrant, médecin ou professionnel de santé ? Qui doit signaler ou déclarer et à qui ?
- Comment inscrire ces obligations dans une démarche d'évaluation et d'amélioration de la qualité des accompagnements ?
- Comment gérer l'impact des déclarations et signalements sur la relation d'accompagnement (de la personne accompagnée, de ses proches) et au sein de l'équipe médico-sociale ?

Ces questions constitueront le fil rouge de ces journées d'études qui alterneront des temps d'interventions d'experts qualifiés et de retours d'expériences d'équipes pour toujours mieux soigner, protéger et faire valoir les droits des personnes accompagnées.

Objectifs

- S'approprier les bases juridiques et les procédures adaptées aux différentes situations préoccupantes, identifier celles qui doivent alerter spécifiquement ou déclencher une procédure particulière.
- Connaître son rôle et sa responsabilité.
- Partager les expériences et bonnes pratiques.

Public

Encadrants, professionnels de santé et intervenants sociaux.

¹ La santé, comme les soins, sont compris au sens large, dans une approche à la fois globale et précise de ces concepts : il s'agit de situations ou d'événements susceptibles d'affecter la santé physique, psychique ou mentale d'une personne et/ou qui sont liées à des soins : éducation à la santé ou thérapeutique, prévention, interventions soignantes (consultations, bilans, traitements et rééducations...), coordination et organisation des soins...



Comité d'organisation

Linda AOUAR, conseillère affaires juridiques et contentieux, APF France handicap
Isabelle ARDOUIN, responsable antennes Le Havre et Lille, APF Formation
Dr Michel DELCEY, conseiller médical, APF France handicap ; médecin coordonnateur en SAMSAH
Dr Julia HAMONEY-TORNY, médecin de médecine physique et réadaptation, IEM de Couzeix
Muriel HURTAUD, directrice, APF Formation
Didier KISKER, coordinateur santé, APF Evasion
Chantal LEFLANCHEC, responsable service paramédical, FAM du Havre
Dr Annick ROTH, pédiatre, médecin directeur technique, CAMSP d'Illzach
Anne-Marie SINODINOS, cadre de rééducation, IEM d'Hérouville-Saint-Clair

Programme



Jeudi 30 janvier 2020

Journée plénière

Alternance d'exposés, de retours d'expériences et de témoignages

9H00-9H30

Ouverture des journées

Président.e, *Comité Technique Médical, APF France handicap*

Pierre-Yves LENEN, *Directeur du développement de l'offre de service, APF France handicap*

9h30-10h30

Séquence 1 : Situations préoccupantes, de quoi parle-t'on ?

- Identifier les enjeux et les fondements juridiques : droits fondamentaux, notions de vulnérabilité et de maltraitance

Denis PIVETEAU, *Président de la 4^e chambre du contentieux du Conseil d'État*

Geneviève AVENARD, *Défenseure des enfants, Adjointe du Défenseur des droits*

10h30-12h30

Séquence 2 : Typologie des situations préoccupantes

- Identifier les Événements Indésirables et EI graves liés aux soins et non liés aux soins
- Les distinguer des autres situations préoccupantes
- Déterminer les situations qui engagent une protection et/ou un signalement

Retours d'expériences

Corinne LASPOUGEAS, *Responsable qualité, IEM, APF France handicap*

Laurence CATHERINE-DEBERNARDY, *Directrice, MAS, APF France handicap*

Anne-Marie SINODINOS, *Cadre de rééducation, IEM, APF France handicap*

Exposé

Dominique TERRASSON, *Cheffe de projet Prévention et lutte contre la maltraitance dans le secteur social et médico-social, DGCS*

Débat avec la salle

12h30-13h30

Pause repas

13h30 -15h30

Séquence 3 : Le traitement des situations préoccupantes

- Préciser les obligations et responsabilités de chacun selon sa fonction
- Repérer les outils de traçabilité règlementaires et professionnels
- Identifier les partenaires éventuels

Retours d'expériences

Didier KISKER, *Coordinateur santé – qualité, APF Evasion*

Coralie DELLA-SANTA, *Infirmière coordinatrice, SAMSAH, APF France Handicap*

Anne-Marie SINODINOS, *Cadre de rééducation* et Pascale MILLET, *Psychologue, IEM, APF France handicap*

Exposés

Marc LIFCHITZ, *Premier Vice-procureur, TGI de Pontoise*

Alexis HUBERT, *Responsable Pôle qualité, APF France handicap*

15h30-16h00

Pause



Jeudi 30 janvier 2020 (suite)

Journée plénière

Alternance d'exposés, de retours d'expériences et de témoignages

16h00-18h00

Séquence 4 : Impact des signalements sur l'accompagnement

- Évaluer, anticiper et gérer les conséquences d'un signalement dans toutes ses dimensions :
- Pour/avec les victimes, les familles, les autres personnes accompagnées
- Impact sur les professionnels, les équipes
- Impact médiatique dans certaines situations ou image de la structure

Retours d'expériences

Annick ROTH, *Pédiatre, médecin chef de service, CAMSP, APF France handicap*

Michel DELCEY, *Médecin coordonnateur, SAMSAH, APF France handicap*

Caroline ISEL, *Directrice, MAS, APF France handicap*

Exposés

Bastin BRUL, *Psychologue, France Victimes*

Carine DUQUESNE, *Psychologue clinicienne*

Débat avec la salle

18h00

Conclusion plénière – Perspectives

Alice CASAGRANDE, *Directrice de la formation, de l'innovation et de la vie associative, FEHAP*



Vendredi 31 janvier 2020

Matinée

Organisation de temps d'échanges de pratiques sous forme d'ateliers

9H00-12H30

Traitement de situations préoccupantes : incidences sur les accompagnements et les équipes

Analyser deux situations complexes :

- Situation liée aux soins
- Situation liée à la santé mais pas aux soins

Ateliers co-animés par :

Michel DELCEY, *Médecin coordonnateur, APF France handicap*

et Dominique DUBOIS, *Juriste, CREA*

Linda AOUAR, *Conseillère affaires juridiques et contentieux, APF France handicap*

et Jean-Christophe JANNY, *Intervenant, APAJH*

Jean-Luc PERON, *Responsable régional de l'offre de service, APF France handicap*

et Olivier LEGENDRE, *Juriste, Croix rouge française*

Aurélien CORBIN, *Responsable régional de l'offre de service, APF France handicap*

et Isabelle BALARDY, *Directrice Qualité et Partage de l'information, ASEI*

Informations pratiques

Durée

1,5 jour

Coût participant

240 € pour le J1 et J2

180 € pour le J1

Déjeuner (buffet) du J1 compris

Lieu

ASIEM

7 rue Albert de Lapparent

75007 Paris

🚇 **6** Sèvres-Lecourbe

🚇 **10** Ségur

🚌 **28** Breteuil

🚌 **80** Cambronne



Pour plus d'informations

apf.formation.normandie@apf.asso.fr

Tél. : 02 35 51 11 75



Qualification attribuée
pour les spécialités Santé -
Services à la personne
et à la collectivité -
Métiers et fonctions
supports de l'entreprise